



Assemblée générale

Soixante et unième session

Documents officiels

Distr. générale
22 janvier 2007
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 5^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 3 octobre 2006, à 15 heures

Président : M. Atiyanto. (Indonésie)

Sommaire

Débat général (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

06-55177 (F)



En l'absence de M^{me} Intelmann (Estonie), M. Atiyanto (Indonésie), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 heures.

Débat général (suite)

1. **M. Kryzhanivski** (Ukraine), parlant au nom des États membres de la nouvelle Organisation pour la démocratie et le développement économique (GUAM), souligne que ces États progressent vers la mise en place d'institutions démocratiques et d'un marché libre ainsi que vers l'intégration dans l'économie mondiale et qu'ils travaillent à la création d'une zone de libre-échange, fondée sur l'égalité et l'avantage mutuel, bien que beaucoup reste encore à faire avant de pouvoir établir cette zone.

2. Les questions de développement durable constituent un aspect indispensable des travaux du système des Nations Unies. Compte tenu de la réalité de la dégradation environnementale et de l'incidence croissante des catastrophes naturelles, les organismes des Nations Unies et les gouvernements doivent œuvrer en faveur de la réalisation effective des objectifs et cibles dans le domaine de l'environnement.

3. L'intégration des économies en transition dans l'économie mondiale reste une question prioritaire pour les États membres de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique, qui attendent un échange de vues utile sur la question. Bien que des progrès aient été réalisés, il est évident que la communauté internationale doit fournir un appui plus soutenu à ces pays. Il serait utile que le Comité adopte une résolution sur ces aspects.

4. Il convient de s'appuyer sur des textes tels que le Consensus de Monterrey et ceux issus du Sommet de Johannesburg pour assurer une réalisation pleine et efficace des objectifs du Millénaire pour le développement. Il faudrait aussi accorder la priorité à la stabilisation des systèmes financiers et commerciaux internationaux et au renforcement des interactions entre le Conseil économique et social, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce.

5. Reconnaissant le rôle vital du commerce dans le développement, les États membres de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique sont favorables à une reprise rapide des pourparlers dans le cadre du Cycle de Doha pour le

développement. Le renforcement du rôle de l'Organisation mondiale du commerce et sa transformation en une organisation véritablement universelle contribueraient à améliorer le système commercial international. En outre, le processus d'accession à l'Organisation devrait être facilité.

6. **M. Shobokshi** (Arabie saoudite) déclare que son pays attache une très grande importance à la protection de l'environnement et considère que les problèmes d'environnement devraient être traités de façon objective sur la base des faits scientifiques et compte dûment tenu des orientations de développement et de l'importance des transferts de technologie environnementale aux pays en développement. L'Arabie saoudite s'emploie constamment à maintenir la stabilité du marché pétrolier et à fournir des assurances quant aux approvisionnements. De fait, un cadre de dialogue entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole doit être établi à Riyad, afin de limiter les fluctuations des cours.

7. La coopération de tous les partenaires est indispensable à la mise en œuvre des textes issus des conférences des Nations Unies, qui jouent un rôle déterminant dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et le progrès du développement durable : les reproches, l'intolérance et l'égoïsme n'ont pas de place dans un tel contexte. Des approches constructives, raisonnées et flexibles sont requises pour éliminer les difficultés soulevées à la session précédente par le projet de résolution sur le renforcement du Conseil économique et social. M. Shobokshi attend avec impatience les recommandations sur la question cruciale de la cohérence systémique et souligne l'importance de l'appropriation nationale des projets de développement, conformément aux priorités établies par les pays en développement, ainsi que du respect des caractéristiques, de la culture, des valeurs et des croyances propres à chaque pays.

8. La complexité croissante de la mondialisation économique exige des connaissances scientifiques et des technologies de pointe, permettant notamment d'accéder à des informations complètes et exactes, ce qui met à très rude épreuve la capacité de la plupart des pays de soutenir la concurrence sur les marchés internationaux, sans compromettre leur propre identité. Face à une telle situation, l'engagement de ces pays dans des domaines comme le développement permanent de l'éducation et de la formation et le

recours accru aux technologies de pointe de façon générale est indispensable. Le commerce mondial est une source importante de financement du développement, mais ses avantages vont surtout aux pays développés. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) devrait dès que possible s'ouvrir à un plus grand nombre de pays en simplifiant et en assouplissant les conditions d'accès dans le cadre des règles prescrites et sans demander des engagements plus rigoureux que les engagements habituels.

9. Le développement est encore pour l'essentiel financé par les pays intéressés eux-mêmes, qui doivent donc mettre en œuvre les bonnes politiques économiques et stimuler l'épargne et l'investissement qui, à leur tour, attireront l'investissement étranger direct et le transfert de compétences. La réussite des réformes du système monétaire et commercial international devrait être assurée par le biais des institutions existantes, avec un renforcement simultané du rôle des pays en développement dans l'économie mondiale et de leur participation à l'élaboration de normes et règles internationales susceptibles d'une plus large application volontaire.

10. L'Arabie saoudite a déjà fourni une aide aux pays en développement à hauteur de plus de 83 milliards de dollars en 2004 et son aide étrangère est restée stable, aux alentours de 4 % du produit national brut. Un total de 95 pays ont bénéficié de cette aide, qui a été acheminée par le biais du Fonds saoudien pour le développement ainsi que par l'intermédiaire des fonds et organismes multilatéraux. L'Arabie saoudite a aussi accordé plus de 6 milliards de dollars sous la forme d'allègement de dettes.

11. **M^{me} Mladineo** (Croatie) considère que la Commission se doit de poursuivre des efforts concertés pour assurer la réalisation en temps voulu et complète des buts et objectifs de développement convenus lors des grandes conférences et sommets des Nations Unies, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

12. Compte tenu des inégalités extraordinaires existant aussi bien au sein des pays qu'entre ceux-ci, la délégation croate estime que le financement du développement est un domaine qui mérite une attention prioritaire. En tant que pays en transition à revenu intermédiaire, la Croatie est prête à partager son expérience. Elle a appris qu'une nette prise en main par le pays est nécessaire pour réaliser les objectifs du

Millénaire pour le développement, que toutes les ressources nationales doivent être mobilisées et que les femmes doivent se voir accorder un rôle dans le développement et bénéficier d'un accès égal aux ressources financières. En outre, la transparence et la gestion financières doivent être améliorées au sein du Gouvernement et du secteur public au sens large de façon à accélérer les principales réformes structurelles.

13. La Croatie se félicite de l'accroissement des ressources consacrées à l'aide publique au développement et soutient la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Il importe d'assurer un renforcement des capacités dans les pays en transition afin de promouvoir leur engagement actif dans le domaine du développement international. Ces pays devraient participer en tant que partenaires à part entière, et pas simplement en tant qu'emprunteurs, aux institutions de Bretton Woods. La Croatie sera donc pleinement impliquée dans l'élaboration d'une résolution prospective sur l'intégration des pays à économie en transition dans l'économie mondiale.

14. La Croatie se propose de présenter une résolution pour que 2011 soit consacrée Année internationale des forêts et elle continuera de travailler sur un système mondial d'alerte avancée, couvrant tous les risques naturels, et de contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement.

15. En raison de la croissance rapide de ses zones urbaines, la Croatie est très intéressée par le renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et par la poursuite de la mise en œuvre des textes issus de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II). La lutte contre la corruption est une autre priorité de la Croatie, qui œuvrera en faveur d'une résolution énergique de cette question. Enfin, elle attend avec impatience les prochaines discussions sur les migrations internationales et le développement.

16. **M. Chem** (Cambodge) indique que, depuis l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement, le Cambodge a introduit plusieurs stratégies pluridisciplinaires visant à mettre en place une société qui soit, entre autres, soudée, instruite et débarrassée de fléaux comme la faim, la maladie ou l'inégalité. L'une de ces stratégies, le Plan national de développement stratégique pour 2006-2010, s'articule

autour de trois grands axes : lutte contre la corruption, réforme juridique et judiciaire, réforme de l'administration publique et réforme des forces armées et démobilisation.

17. Ces dernières années, le Cambodge a progressé dans la réduction de la pauvreté, la lutte contre le VIH/sida et le relèvement du niveau de vie de la population. Cependant, dans nombre de pays en développement, la situation ne s'est pas beaucoup améliorée et des milliards de personnes de par le monde continuent de vivre avec moins de 2 dollars par jour.

18. L'élimination de la pauvreté exige la coopération des pays développés, des institutions internationales et du secteur privé et le partage des progrès scientifiques et technologiques et des connaissances. Le commerce et l'investissement sont aussi indispensables au décollage économique des pays les moins avancés. M. Chem demande instamment que les produits de ces pays bénéficient d'un accès plus large aux marchés et souligne que la communauté internationale doit faire en sorte que les engagements pris lors des conférences et sommets internationaux se traduisent en actions concrètes et que tous les pays développés respectent leur engagement d'allouer 0,7 % de leur PNB à l'aide publique au développement, dont 0,25 % à 0,20 % pour les pays les moins avancés. En outre, il faudrait préférer aux annulations de dettes les échanges dettes contre développement. En outre, de nouvelles sources de financement du développement devraient être recherchées et le partenariat mondial en faveur du développement devrait être consolidé afin de renforcer la paix, la stabilité et la sécurité à long terme partout dans le monde.

19. **M. Kazykhanov** (Kazakhstan) estime que les États Membres devraient continuer d'œuvrer résolument en faveur d'un développement global et harmonieux, sur la base de l'égalité, du respect mutuel et de l'avantage réciproque. La mise en œuvre du texte issu du Sommet mondial de 2005 restera une priorité importante pour l'Organisation et les efforts tendant à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement seront liés à l'application dans leur intégralité et en temps voulu des décisions et recommandations contenues dans les documents issus des forums multilatéraux tenus ces six dernières années à Monterrey, Johannesburg, Bruxelles, Almaty et Maurice.

20. Le premier sommet des pays en développement sans littoral, qui a eu lieu il y a trois semaines à La Havane, a une fois encore réaffirmé l'engagement de ces pays de mettre en œuvre dans son intégralité et en temps voulu le Programme d'action d'Almaty. Le Kazakhstan fait part de son plein soutien aux pays en développement sans littoral sortant de conflits, à qui il faut fournir les moyens de se rétablir et de reconstruire leurs infrastructures politiques, sociales et économiques. Il faut aussi les aider à réaliser leurs priorités en matière de développement, conformément aux buts et objectifs du Programme d'action.

21. Le Kazakhstan est favorable au partenariat mondial pour le développement, et notamment au développement d'un système commercial et financier ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire, jugeant indispensable que les pays développés respectent leurs obligations internationales, y compris celle d'assurer la mise en œuvre équitable et en temps voulu des aspects du programme de travail de Doha qui concernent le développement.

22. L'objectif du Kazakhstan est de rejoindre les rangs des économies les plus concurrentielles et, à cette fin, le pays a élaboré un programme de développement économique novateur, finançant les projets pertinents grâce à un fonds national spécial. Le produit intérieur brut du pays s'est accru de 10 % en moyenne ces cinq dernières années et le Gouvernement a augmenté les dépenses au titre des soins de santé, de l'éducation et de l'emploi.

23. Le Kazakhstan attache une grande importance à la coopération dans un large éventail de domaines dans le cadre du Commonwealth des États indépendants, de la Communauté économique eurasienne et d'autres organisations économiques régionales, alors que, pour traiter des problèmes communs concernant entre autres la gestion des capacités dans le domaine de l'économie, du commerce, du transport en transit, de l'eau et de l'énergie, il œuvre à l'établissement d'une union des États d'Asie centrale.

24. Afin d'assurer la fiabilité des approvisionnements énergétiques, il est indispensable d'investir davantage dans les méthodes de production primaires et secondaires. Dans cette optique, il est extrêmement important d'aider les producteurs et les exportateurs de pétrole et de s'attaquer à des problèmes comme une réduction plus marquée des obstacles non tarifaires et tarifaires applicables aux produits manufacturés

importés. En tant qu'exportateur majeur de ressources énergétiques, le Kazakhstan poursuivra sa politique de garantie de l'approvisionnement des marchés mondiaux par de multiples voies. La mise en place de modèles de production et de consommation écologiquement rationnels et économes en énergie est une des principales conditions préalables du développement durable. Un choix avisé des stratégies d'approvisionnement énergétique, le recours à des technologies permettant d'économiser l'énergie et la diminution de la consommation d'énergie sont des éléments particulièrement importants.

25. Les ressources en eau transfrontalières constituent un des problèmes essentiels dans la région d'Asie centrale. Lors du récent sommet informel des chefs d'État des pays d'Asie centrale, tenu à Astana (Kazakhstan), les Présidents du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan sont convenus de mesures pratiques en vue de l'établissement d'un consortium régional pour la résolution des problèmes liés aux ressources en eau et à l'énergie hydraulique en Asie centrale et ont décidé de réactiver le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral, afin de coordonner la mise en œuvre de projets régionaux visant à atténuer les problèmes engendrés par la crise socioéconomique et écologique frappant la région. Le Kazakhstan demande instamment à la communauté internationale de fournir une aide plus efficace à la région de la mer d'Aral et de lier la solution de ce problème à la nécessité d'intégrer les trois aspects du développement durable, à savoir la croissance économique, le développement social et la protection de l'environnement.

26. **M. Almabrok** (Jamahiriya arabe libyenne) considère que si l'économie mondiale a connu une croissance sensible au cours de l'année écoulée et repose désormais sur une base plus large et plus globale du fait des transformations économiques qui ont été réalisées par certains pays en développement, la communauté internationale est toujours confrontée au défi du maintien d'une telle croissance dans une atmosphère de confiance mutuelle entre pays développés et pays en développement. Des relations économiques internationales solides et stables, la non-marginalisation des pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux, et la mise en place des fondements d'un ordre économique équitable sont les éléments indispensables à une coopération internationale fructueuse, qui permettra la réalisation

des objectifs de développement convenus au niveau international.

27. Bien que les résultats du Sommet mondial de 2005 n'aient pas pleinement répondu aux attentes des pays en développement en termes de garantie de la croissance économique et du développement durable, il faut espérer que des mesures pratiques seront prises pour mettre en œuvre les recommandations du Sommet concernant le financement des programmes de développement et l'appui à ces programmes. M. Almabrok souligne l'importance d'une augmentation de l'aide publique au développement et note que le financement des plans et programmes de développement dans les pays en développement est encore inadéquat sur les plans qualitatif et quantitatif et sur celui des délais.

28. Les organismes et programmes des Nations Unies doivent jouer un rôle majeur pour appuyer le développement de l'Afrique, en accordant une attention particulière au renforcement des objectifs d'intégration économique et sociale poursuivis par l'Union africaine, ainsi qu'en appuyant les initiatives et projets du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

29. Il importe d'œuvrer à la recherche d'un régime commercial international sain et non discriminatoire, dans le cadre duquel les différends commerciaux internationaux seront traités de manière à garantir aux pays en développement des prix équitables et l'accès de leurs exportations aux marchés. L'accession à l'Organisation mondiale du commerce devrait être facilitée, afin que cette organisation devienne un forum international où les questions commerciales pourront être discutées dans la transparence, en sauvegardant les intérêts économiques de toutes les parties. À cet égard, la Libye estime que la suspension du Cycle de Doha a eu un effet négatif sur les efforts visant à rendre l'ordre commercial international plus équitable et plus soucieux du développement et que ce revers encouragera l'apparition de nouvelles tendances protectionnistes.

30. Le problème de la dette des pays en développement reste l'un des principaux obstacles au financement des programmes dans ces pays. Malgré les efforts qui ont été faits pour annuler ou réduire certaines des dettes, les pays pauvres ne sont encore pas en mesure de financer les programmes de développement et d'améliorer la qualité de leurs

services nationaux dans le domaine de la santé et de l'éducation.

31. Si la mondialisation offre de nouvelles possibilités aux pays en développement dans les domaines du commerce, de l'investissement, des flux de capitaux et du progrès technologique, elle comporte aussi des risques non négligeables, notamment une grave crise monétaire et une dépendance économique dangereuse. Un motif réel de préoccupation tient au fait que la mondialisation et la libéralisation du commerce ont creusé l'écart de revenu entre pays développés et pays en développement. Il est impératif de trouver une stratégie globale qui rendra la mondialisation bénéfique pour tous.

32. Favoriser le développement durable sous ses trois aspects, à savoir l'économique, le social et l'environnemental, est indispensable à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, mais il importe de trouver un équilibre entre ces trois éléments. La Jamahiriya arabe libyenne est déterminée à respecter les engagements qu'elle a pris concernant ces objectifs, en dopant son économie nationale, en améliorant sa performance dans divers domaines et en encourageant l'investissement étranger. Dans ce contexte, la Libye espère que les États membres de l'Organisation mondiale du commerce soutiendront son entrée en tant que membre à part entière dans cette organisation, sa demande d'accession ayant été acceptée en 2004.

33. La Libye continuera de contribuer à la mise en œuvre des objectifs définis par l'Union africaine pour assurer la totale intégration économique et sociale des pays du continent. Elle encourage une politique de financement de projets productifs et de projets dans le domaine des services dans plusieurs pays africains ainsi que l'augmentation des investissements communs dans les domaines agricole et industriel et incite aussi les investisseurs libyens à accroître leurs investissements productifs sur le continent africain.

34. **M. Adekanye** (Nigéria) souligne que sa délégation attache une grande importance à un véritable partenariat mondial en faveur du développement, dans le cadre duquel la responsabilité mutuelle est reconnue mais sans perdre de vue la nécessité urgente d'actions ciblées pour faire face aux enjeux du développement.

35. Le Nigéria espère que les résultats positifs des réformes macroéconomiques et politiques introduites

par le Président Obasanjo conduiront en 2007 à une nouvelle administration, consolidant ainsi les acquis économiques, sociaux et politiques. La Stratégie nationale pour l'autonomisation et le développement économiques est fondée sur quatre piliers : réformer les modalités de fonctionnement du Gouvernement et de ses institutions, développer le secteur privé en tant que force motrice de la croissance, mettre en œuvre une charte sociale et réorienter le système de valeurs du pays. Cette stratégie guidera en fin de compte les efforts faits pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

36. Une paix durable est une condition indispensable à la réalisation des nobles objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le Nigéria continuera donc d'œuvrer de façon assidue pour faciliter la résolution rapide des conflits en Afrique. En tant que signataire du Mécanisme africain d'examen par les pairs, il ne transigera pas avec la bonne gouvernance économique, sociétale, sociale et politique. La promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales continueront aussi d'occuper un rang élevé de priorité dans son programme de développement.

37. La suspension indéfinie du Cycle de Doha a suscité un sentiment négatif quant à la détermination des partenaires en matière de développement à résoudre les problèmes commerciaux. Pour que le commerce puisse servir de moteur de la croissance, les négociations de Doha doivent avoir une issue satisfaisante pour les pays en développement, en particulier les pays africains. Il faut donc qu'elles soient relancées et achevées rapidement et qu'elles aient pour résultat de soutenir véritablement le développement durable.

38. Un système financier et commercial international équitable et représentatif est indispensable. Il faut que les pays en développement puissent faire davantage entendre leur voix, participer plus largement au processus décisionnel dans les institutions compétentes et se voir accorder une marge de manœuvre politique suffisante pour développer, adopter et mettre en œuvre les politiques et les mesures les mieux adaptées à leurs besoins, toutes ces actions devant faciliter l'appropriation nationale de leurs efforts.

39. Bien que les mesures prises jusqu'ici pour faire face à la crise de l'endettement extérieur soient les

bienvenues, de nouvelles actions sont nécessaires pour régler totalement cette crise et libérer ainsi des ressources pour le développement. Les niveaux actuels d'APD sont grossièrement insuffisants pour que les pays en développement puissent atteindre les objectifs et cibles des objectifs du Millénaire pour le développement. L'allègement de la dette ne doit pas être utilisé comme une excuse pour revenir sur l'engagement de consacrer 0,7 % du PNB à l'APD. Une action concertée est aussi requise pour répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés. En outre, il est indispensable de poursuivre le débat sur les problèmes migratoires dans le prolongement du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement et la délégation nigériane appuie la proposition du Secrétaire général visant à établir un forum mondial sur les migrations et le développement.

40. Il faut espérer que, lorsque les négociations sur le renforcement du Conseil économique et social reprendront, un consensus se dégagera sur l'épineuse question de la fourniture au Conseil de ressources supplémentaires afin de lui permettre de s'acquitter efficacement des nouvelles responsabilités qui lui ont été confiées par les textes issus du Sommet mondial.

41. **M^{me} Halliyadde** (Sri Lanka) estime que la croissance de l'économie mondiale enregistrée l'année précédente n'a pas été suffisante, dans la grande majorité des pays en développement, pour réduire l'écart grandissant entre les riches et les pauvres. Nombre de pays sont encore confrontés à un large éventail de contraintes qui font obstacle à leur développement et les déséquilibres existants des régimes économiques, financiers et commerciaux mondiaux continuent de s'aggraver. M^{me} Halliyadde fournit des exemples de ces contraintes et déséquilibres et note également que les fruits de la mondialisation, bien que considérables, ont rarement été équitablement répartis au sein des États.

42. Le profond désespoir que génèrent souvent ces problèmes peut favoriser dans le public un sentiment d'exclusion sociale et économique, donnant lieu à des campagnes violentes qui menacent parfois gravement la paix et la sécurité ainsi que la stabilité économique et la croissance. La mise en œuvre des objectifs convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, a souffert de cette situation, piégeant de larges segments de la population dans un cercle vicieux de la pauvreté,

de l'analphabétisme, du sous-développement et de la marginalisation.

43. Les textes issus du Sommet mondial soulignent combien il est urgent de hiérarchiser les besoins de développement, de réaffecter les ressources nécessaires aux secteurs clefs et d'assigner des tâches spécifiques aux gouvernements, aux organisations internationales et autres parties prenantes afin d'atteindre les objectifs arrêtés par la communauté internationale, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, en temps opportun. Il est maintenant impératif de mettre en œuvre les engagements figurant dans ces textes et les États devraient revoir les efforts nationaux entrepris dans cette optique.

44. Le Sri Lanka s'est engagé à réaliser les objectifs d'ici à 2015. Son économie a connu une croissance moyenne de 4,6 % par an au cours de la dernière décennie et a dû surmonter les conséquences négatives du tsunami de 2005. Le Sri Lanka a enregistré des progrès en matière de développement humain qui sont uniques pour un pays en développement et M^{me} Halliyadde cite des statistiques démontrant que son pays a déjà atteint certains des objectifs du Millénaire pour le développement concernant l'inscription dans le primaire, l'égalité des sexes et les taux de mortalité maternelle et infantile. Assurer la durabilité environnementale est aussi un objectif majeur du Gouvernement sri-lankais et M^{me} Halliyadde mentionne des statistiques illustrant les progrès réalisés en ce qui concerne l'utilisation des combustibles solides, l'eau potable et l'amélioration de l'assainissement.

45. Néanmoins, de larges segments de la population vivent encore au-dessous du seuil de pauvreté. Pour faire face à cette situation critique, un programme créatif fondé sur le Mahinda Chintana, manifeste du Gouvernement élaboré sous la présidence de Mahinda Rajapaksa, est mis en œuvre.

46. Le Sri Lanka est membre du Groupe des Onze, établi en septembre 2006 pour défendre au niveau mondial les intérêts communs de ses membres dans les domaines économique, de l'investissement et commercial et leur fournir une aide supplémentaire ciblée et orientée sur les résultats. La délégation sri-lankaise demande instamment à la communauté internationale, en particulier les pays donateurs, les institutions financières et le Groupe des Nations Unies pour le développement, de soutenir cette initiative.

47. **M. Al-Ghanim** (Koweït) note que le peu de temps restant pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement souligne la nécessité d'un effort mondial pour assurer l'adoption des mesures nécessaires pour sauver des millions de vie et améliorer les conditions d'existence. Une action collective à l'échelle internationale est peut-être le seul moyen de concrétiser les avantages de la mondialisation pour tous, dans la mesure où il est difficile pour un pays seul de progresser sur la voie du développement. Dans ce contexte, M. Al-Ghanim rend hommage aux pays qui ont déjà satisfait à l'objectif fixé pour l'aide au développement (APD) et demande aux autres de faire de même. Il se félicite aussi des efforts déployés par divers pays en développement dans des domaines comme la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et les progrès des minorités, autant d'aspects qui ont des conséquences directes pour la sécurité, la stabilité et le développement durable.

48. Le Fonds du Koweït pour le développement économique, qui est le deuxième plus vieux fonds dans le monde pour le financement du développement, a fourni des prêts assortis de conditions libérales d'un montant supérieur à 12,5 milliards de dollars pour le financement de projets d'infrastructure dans plus de cent pays en développement, doublant ainsi déjà l'objectif d'APD du Koweït. Il a aussi accordé des dons de plusieurs milliards de dollars au total. Outre la fourniture de ces financements pour divers programmes de développement internationaux et régionaux, le Koweït a récemment annoncé un don de 300 millions de dollars pour la Banque islamique de développement afin de lutter contre la pauvreté en Afrique. Il a aussi fourni une aide humanitaire aux pays touchés par les catastrophes naturelles provoquées par les activités humaines. Toujours en ce qui concerne l'aide, M. Al-Ghanim apprécie beaucoup l'offre généreuse du Qatar, qui s'est déclaré prêt à accueillir la première conférence de suivi de la Conférence internationale pour le financement du développement.

49. Le Koweït attache une importance particulière au développement économique, surtout en raison de son incidence sur d'autres aspects du développement durable. Des efforts sont donc en cours pour libéraliser les échanges et faciliter l'investissement local et étranger, ainsi que pour transformer le pays en un centre commercial et financier de premier plan. Dans cette optique, le Koweït s'attache à modifier les lois et réglementations existantes, eu égard aux accords

internationaux pertinents, et vise également l'adoption de nouveaux projets de loi sur la question. Dans le contexte du commerce international, M. Al-Ghanim espère que les pays en développement pourront participer au processus décisionnel afin d'assurer une prise en compte équitable de leurs préoccupations et aussi en tant qu'étape préliminaire vers l'achèvement du Cycle de Doha. M. Al-Ghanim demande instamment que soient poursuivies les mesures d'allègement de la dette comme l'Initiative pour les pays pauvres très endettés.

50. Le Koweït s'est assuré l'aide de centres de recherche scientifique afin d'étudier les causes du changement climatique. L'implication internationale est indispensable pour mobiliser les ressources nécessaires à de nouveaux investissements dans les technologies énergétiques durables dans l'intérêt de tous et également eu égard au fait que la croissance économique dans certains cas est indirectement affectée par l'instabilité des prix de l'énergie. Le Koweït, pour sa part, continuera de faire tout son possible pour aider les pays en développement à parvenir à un développement durable et à assurer des conditions de vie plus prospères et plus stables.

51. **M^{me} Soto** (Costa Rica) considère que les progrès réalisés vers une croissance économique soutenue, l'élimination de la pauvreté et le développement durable exigent des améliorations sensibles de la gouvernance aux niveaux international et national ainsi que dans le domaine des droits de l'homme. Il est indispensable d'analyser les divergences excessives qui freinent le progrès et de prendre des mesures pour les corriger, d'autant que ces incohérences sont parfois négligées pour protéger des intérêts spéciaux ou des privilèges.

52. **M^{me} Soto** appelle l'attention sur quelques-unes des incohérences en question. Pour ce qui est de l'aide publique au développement, les pays développés dépensent trois à cinq fois plus au titre des subventions agricoles qu'au titre de l'APD et le montant que les pays très industrialisés dépensent pour leurs forces armées représentent 83 % des dépenses militaires mondiales, 10 fois plus que le montant fourni au titre de l'aide. Cependant, une augmentation de la seule APD, sans amélioration de l'accès aux marchés pour les produits des pays en développement et sans l'élimination des subventions faussant les échanges, créera une dépendance accrue des pays bénéficiaires à l'égard de l'aide et accentuera la pauvreté et l'inégalité

pour les pays non bénéficiaires, dans la mesure où le commerce sera toujours la source principale de recettes pour certains pays en développement.

53. S'agissant des pays en développement à revenu intermédiaire, M^{me} Soto souligne que la Banque mondiale a identifié environ 94 pays de ce type, dont 60 sont des pays en développement. Le principal critère utilisé par la Banque mondiale à des fins analytiques et opérationnelles pour la classification des pays est le revenu national brut (RNB) par habitant. Mais ce critère ne tient pas compte des autres déterminants du développement comme la distribution de la richesse, l'existence de poches de pauvreté et la vulnérabilité face aux chocs extérieurs, y compris les catastrophes naturelles. En outre, le RNB, considéré isolément, est souvent utilisé comme instrument pour refuser aux pays à revenu intermédiaire l'accès aux marchés et la coopération internationale dont ils ont besoin pour que leurs populations puissent atteindre un niveau décent de développement. Le développement est bien plus que l'absence de pauvreté; le bien-être, l'égalité des chances et la dignité sont indispensables également. Le fait que 870 millions d'habitants des pays à revenu intermédiaire vivent avec moins de 2 dollars par jour montre que, si l'on veut réduire la pauvreté mondiale, ces pays ont aussi besoin d'une aide adaptée à leurs besoins particuliers. Plus concrètement, la communauté internationale devrait revoir son approche de la pauvreté.

54. Pour ce qui est du commerce, la Banque mondiale estime que la suppression par les pays développés d'obstacles importants au commerce de marchandises devrait permettre à pas moins de 140 millions des personnes de sortir de l'état de pauvreté absolue où elles se trouvent, soit un recul de 8 %. Or, le Cycle de Doha a été suspendu. En outre, le soutien apporté par les pays riches au développement du secteur privé et à la diversification des exportations dans les pays en développement est neutralisé par une hausse des droits de douane sur les importations à haute valeur ajoutée de ces derniers pays, privant leurs industries de débouchés et les décourageant d'entrer dans de nouveaux secteurs. Ironiquement, certains pays de l'OCDE qui ont satisfait à leurs objectifs en matière d'APD sont aussi ceux qui ont les politiques agricoles les plus restrictives. Quelque 70 % de la population des pays en développement dépendent directement ou indirectement de l'agriculture et ne peuvent tout

simplement pas concurrencer les pays développés, dont le secteur agricole est fortement subventionné.

55. Dans les efforts faits pour encourager le développement durable, les facteurs économiques sont souvent privilégiés au détriment du développement social et de la protection environnementale, alors même que les biens et services générés par l'environnement sont la source essentielle du développement économique. Les pays en développement ont toujours été et continueront d'être plus vulnérables face aux incidences négatives du changement climatique, tandis que les pays développés dépensent bien plus au titre des subventions pour les combustibles fossiles que pour la recherche-développement sur les technologies propres.

56. Les avantages que les écosystèmes des pays en développement apportent gratuitement l'humanité sont sans commune mesure avec les coûts de la charge de la dette imposée sur nombre de ces pays. Bien que l'un de ces avantages, l'absorption de CO₂, soit partiellement rémunéré en vertu du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sous la forme d'incitations au reboisement, les pays en développement qui commencent par protéger leurs forêts, évitant la nécessité d'un reboisement, n'ont rien en retour. Le Costa Rica, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et d'autres pays en développement luttent pour combattre cette contradiction inacceptable, qui doit être éliminée pour encourager un environnement plus sain et le développement durable.

57. Compte tenu de l'intérêt nutritionnel et médicinal de la découverte de nouvelles ressources biologiques, qui se trouvent pour la plupart dans les zones tropicales, il est indispensable de fournir des incitations pour protéger ces zones. De telles mesures bénéficieront aux économies des pays tropicaux, tout en profitant à l'humanité dans son ensemble. Dans le même contexte, des accords internationaux doivent être conclus pour encourager le partage juste et équitable des fruits de l'utilisation des ressources génétiques.

58. En conclusion, la délégation du Costa Rica demande une plus grande cohérence dans les politiques des pays développés et une analyse approfondie et globale de toutes les politiques qui ont une incidence sur le développement, y compris celles concernant le commerce, l'investissement et l'environnement. Il est aussi indispensable de donner aux pays en

développement un rôle plus important et plus significatif dans l'élaboration des décisions qui influent sur leur développement. Dans tous les pays, la population doit être en mesure de bénéficier des avantages de la mondialisation et de la libéralisation commerciale; évolutions qui devraient à leur tour conduire à un plus grand bien-être et à une plus grande égalité.

59. **M. Pang Kwang Hwok** (République démocratique populaire de Corée) considère que pour éliminer la pauvreté et encourager le développement, un environnement habilitant doit être établi et des mesures pratiques, comme un allègement important de la dette des pays en développement et des pays les moins avancés, doivent être prises sans délai. En outre, les pays développés doivent respecter leur engagement concernant l'aide publique au développement. Notant que, sous des prétextes divers, certains d'entre eux remettent en question l'opportunité de fournir une aide publique aux pays en développement, M. Pang Kwang Hwok souligne que, s'il est vrai que les pays en développement doivent chercher à renforcer leur propre capacité de développement, aucun modèle ni aucune solution économique unique ne peut être appliqué à l'ensemble des pays.

60. Enfin, l'intervenant insiste sur le fait que l'unilatéralisme est une menace grave pour le développement économique des pays et que les mesures politiques et économiques coercitives allant à l'encontre des principes et objectifs de la Charte des Nations Unies et du droit international ne doivent jamais être ni tolérées ni justifiées.

61. **M^{me} Chenoweth** [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)] fait savoir que la FAO, comme les autres organismes des Nations Unies, s'est employée sans tarder à mettre en œuvre le texte issu du Sommet mondial historique de 2005. La sécurité alimentaire reste un problème de développement persistant. Il est indispensable de progresser pour améliorer la nutrition et réduire la famine si l'on veut réaliser la majeure partie des objectifs du Millénaire pour le développement. La pauvreté est à la fois une cause et une conséquence de la famine, car cette dernière nuit à la santé, à la productivité de la main-d'œuvre et aux choix d'investissement, perpétuant ainsi la pauvreté. Les pays en développement perdent chaque année des milliards de dollars de recettes en raison de la famine et de déficiences nutritionnelles, mais l'investissement

dans la réduction de la famine est trop souvent considéré comme de « l'aide sociale ». Dans la pratique, toutefois, ces investissements ont une importante rentabilité économique potentielle.

62. La vaste majorité des pauvres des pays en développement tirant leur revenu de l'agriculture, aucune réduction durable de la pauvreté ne pourra intervenir sans l'amélioration du niveau de vie dans les zones rurales. Les pays qui ont investi et qui continuent d'investir dans l'agriculture enregistrent aujourd'hui les niveaux plus faibles de sous-nutrition. Il est donc opportun que le thème de la Journée mondiale de l'alimentation pour 2006 soit « Investir dans l'agriculture pour la sécurité alimentaire ».

63. Enfin, après avoir appelé l'attention sur la décision prise à la Conférence de la FAO de 2005 de déclarer 2009 Année internationale des fibres naturelles, M^{me} Chenoweth assure la Commission du plein soutien de la FAO et de sa volonté de travailler dans toute la mesure possible avec tous les partenaires pour commémorer la prochaine Année internationale des forêts.

64. **M. Ndjonkou** [Organisation internationale du Travail (OIT)] souligne que si des progrès importants ont été réalisés au cours de l'année écoulée dans divers forums pour faire du travail décent un objectif mondial, il n'en reste pas moins que la moitié des travailleurs du monde continuent de vivre avec moins de 2 dollars par jour et que nombre d'entre eux n'ont ni sécurité sociale ni prestations maladie car ils travaillent dans le vaste secteur informel. Dans ce contexte, l'OIT continue de consacrer des ressources importantes à son objectif central, à savoir la promotion de la justice sociale. Au niveau national, l'Organisation encourage les programmes de travail décent, reposant sur les quatre piliers de la stratégie du travail décent de l'OIT : l'emploi, les droits, la protection sociale et le dialogue social. Grâce à son programme « Des emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour les femmes », l'Organisation montre comment des emplois plus nombreux et de meilleure qualité sont indispensables pour que la croissance conduise à une diminution de la pauvreté, à une amélioration de la protection sociale et à une plus grande équité. Au niveau régional, l'OIT soutient, entre autres, les efforts visant à encourager les normes internationales du travail, à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants et à faire face au problème du VIH/sida sur le lieu du travail. Elle contribue aussi, grâce à des initiatives liées à l'emploi,

aux efforts de reconstruction et de secours en cas de catastrophes dans les pays touchés par le tsunami de 2004.

65. L'expérience montre que l'emploi et la promotion des entreprises qui créent des emplois restent le moyen le plus efficace de sortir de la pauvreté. L'OIT est donc prête à contribuer aux efforts visant à créer des emplois qui génèrent des richesses et à faire en sorte que les travailleurs soient dotés des compétences nécessaires pour s'acquitter de leurs tâches.

66. **M. Avalle** (Banque mondiale), soulignant certains des actions actuellement menées par la Banque pour combattre la pauvreté, indique que durant le dernier exercice budgétaire, la Banque a engagé un montant de 23,6 milliards de dollars sous forme de dons et de crédits aux pays en développement et a fait de l'Afrique subsaharienne sa toute première priorité. La récente Initiative d'allégement de la dette multilatérale permettra de fournir à nombre de pays à faible revenu des ressources supplémentaires pouvant être acheminées vers leurs priorités nationales de développement. La Banque est aussi résolue à mettre en œuvre les mesures énoncées dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

67. Donner aux pauvres les moyens de mener une vie productive et de prendre des décisions rationnelles quant à leur avenir est au centre de la stratégie de lutte contre la pauvreté de la Banque. C'est pourquoi cette dernière a accru son soutien à l'éducation, à la santé et à la promotion de l'égalité entre les sexes et des possibilités économiques pour les femmes. La Banque intègre aussi les préoccupations environnementales et sociales dans tous ses travaux liés au développement et est en train de mettre en place un cadre d'investissement dans les énergies propres pour répondre à l'enjeu que représente la nécessité d'assurer l'accès à une énergie abordable et efficiente pour alimenter la croissance, tout en préservant l'environnement. Au cours de l'année écoulée, la Banque a renforcé son action dans le domaine de la gouvernance et de la lutte contre la corruption et élaboré une stratégie pour aider les pays en développement à mettre en place les capacités et les mécanismes de responsabilisation nécessaires pour fournir des services aux pauvres, encourager une croissance axée sur le secteur privé et s'attaquer efficacement à la corruption. Cette stratégie vise aussi à assurer les normes fiduciaires les plus élevées dans les opérations de la Banque et à asseoir plus largement

son engagement à l'égard d'un vaste éventail de groupes et d'institutions non gouvernementaux, en s'attachant notamment à soutenir davantage le secteur privé dans la lutte contre la corruption.

68. La réduction de la pauvreté en longue période exigera une amélioration soutenue du climat d'investissement. Dans nombre de pays pauvres, la lourdeur des réglementations fait obstacle à l'activité d'entreprise et à l'entrepreneuriat, freinant ainsi la création d'emplois. La Société de financement internationale, succursale de la Banque mondiale s'occupant du secteur privé, travaille pour fournir aux responsables des instruments de réforme réglementaire. La Banque regrette l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations de Doha et reste déterminée à accroître le financement de l'initiative Aide pour le commerce et à œuvrer avec les pays à faible revenu pour faciliter la prise en compte de leurs besoins commerciaux dans les stratégies nationales de développement.

69. En conclusion, pour ce qui est des deux points soulevés par les délégations – faire en sorte que les pays en développement puissent davantage faire entendre leur voix et participer aux institutions de Bretton Woods et soutenir les pays à revenu intermédiaire – M. Avalle indique qu'aux réunions annuelles de 2006 du Fonds monétaire international et la Banque mondiale, celle-ci a réaffirmé sa détermination à continuer de soutenir ces pays et a examiné longuement la question d'une plus large participation. À la lumière du rapport intérimaire du FMI sur la réforme des quotas, la Banque consultera les actionnaires pour faire progresser la question de la participation dans sa structure et ses processus de gouvernance.

La séance est levée à 17 h 5.